



AMICALE DU GÉNIE MARITIME ET DES INGÉNIEURS ENSTA
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Assemblée Générale Ordinaire
Lundi 17 février 2025 à partir de 18h15
à IESF et en visioconférence

Palaiseau, le 30 janvier 2025

Mesdames, Messieurs, chers Alumni,

Faute du quorum suffisant lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier dernier, nous vous réinvitons en **assemblée générale ordinaire d'ENSTA Alumni le lundi 17 février 2025, à partir de 18h15 à IESF** (7 rue Lamennais – 75008 Paris). L'Assemblée sera également joignable par visioconférence.

Le programme est le suivant :

18h15 : Accueil des participants

18h30 : Démarrage de l'assemblée générale ordinaire :

1. Présentation des statuts modifiés intégrant notamment les diplômés ENSTA Bretagne parmi les membres titulaires de l'association
2. Questions-réponses sur les statuts modifiés
3. Approbation des statuts modifiés
4. Attribution à deux administrateurs du mandat nécessaire pour effectuer les modifications demandées par l'administration, le ministère ou le Conseil d'État sur les statuts votés par l'assemblée et déposés auprès de l'administration

19h30 : Clôture de l'assemblée

Comptant vivement sur votre participation.

Bien à vous,

Laurent THIEFFRY
Président d'ENSTA Alumni

Inscription obligatoire

Rappel : Tous les Alumni diplômés, **à jour de leur cotisation au 31 décembre 2024 ou en 2025**, peuvent assister gratuitement à l'assemblée générale et prendre part aux votes.

Inscription obligatoire : En cliquant [ICI](#)

Important :

- Le lien de la visioconférence sera envoyé uniquement aux participants, après inscription sur www.ensta.org, et quelques jours avant l'évènement.

Pièces jointes, en lien :

- [Projet de statuts ENSTA Alumni modifiés](#)
- [Tableau comparatif des statuts actuels et des statuts modifiés](#)